



**SOCIETE ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD**  
**AMI ASSURANCES S.A**  
**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 23.135.980 DT**  
**SIEGE SOCIAL : CITE LES PINS, LES BERGES DU LAC II, 1053, TUNIS - TUNISIE**  
**MF : 845686 P/P/M/000 - IU : 845686 P**

**Convocation à une Assemblée Générale Ordinaire**

Les actionnaires de la société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 5 juin 2020, à dix heures et trente minutes (10h30) au siège de la société, Cité les Pins, les berges du Lac II, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard quant à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant approuver les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
2. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
6. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ;
9. Nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes de la Société ;
10. Lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'émission des titres participatifs ;
11. Émission de titres participatifs à hauteur de 40.000.000 DT ;
12. Délégation des pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour la réalisation de l'opération de l'émission de titres participatifs ; et
13. Pouvoirs pour formalités.

Les documents qui seront soumis à cette Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux.

**Le Conseil d'administration**



**SOCIETE ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD**  
**AMI ASSURANCES S.A**  
**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL SOCIAL DE 23.135.980 DT**  
**SIEGE SOCIAL : CITE LES PINS, LES BERGES DU LAC II, 1053, TUNIS - TUNISIE**  
**MF : 845686 P/P/M/000 - IU : 845686 P**

**Convocation à une Assemblée Générale Extraordinaire**

Les actionnaires de la société Assurances Multirisques Ittihad - AMI Assurances SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 5 juin 2020, à onze heures trente minutes (11h30) au siège de la société, Cité les Pins, les berges du Lac II, Tunis, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.** Augmentation du capital social de la Société par incorporation des réserves ;
- 2.** Délégation au Conseil d'Administration de la Société pour la réalisation de l'augmentation du capital social de la Société ;
- 3.** Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration pour la modification corrélative de l'article 6 des statuts de la Société ; et
- 4.** Pouvoirs pour formalités.

Les documents qui seront soumis à cette Assemblée Générale Extraordinaire sont mis à la disposition des actionnaires, au siège de la société, dans les délais légaux.

**Le Conseil d'administration**